

ABONNEMENTS

Belgique: fr. 25-00.—Étranger: fr. 28-00 (Port en sus.)

L'Année parue:

Belgique: fr. 30-00.—Étranger: fr. 33-00 (Port en sus.)

L'ÉMULATION

PUBLICATION MENSUELLE DE LA SOCIÉTÉ CENTRALE

D'ARCHITECTURE

DE BELGIQUE

ANNONCES & RÉCLAMES

A FORFAIT.

S'adresser rue Cans, 22,

IXELLES.

DIRECTION—ADMINISTRATION:

Rue Cans, 22, Ixelles.

DIRECTION—RÉDACTION:

Rue des Quatre-Bras, 5, Bruxelles.

—♦—

—♦—

—♦—

— DÉPOSÉ —

— DÉPOSÉ —

—♦—

— 19 —

Bruxelles, Mars 1877.

SOMMAIRE:

Architecture bourgeoise. — Nos excursions. — Chronique des travaux. — Nécrologie. — Faits divers.

Architecture bourgeoise

(Voir notre N° 1 de cette année)

Dans son étude critique si intéressante, M. Emile Leclercq constate avec raison que l'aspect correctement droit et propre de nos quartiers nouveaux est souverainement ennuyeux; il se récrie avec force contre le ridicule emploi du plâtrage et condamne avec énergie ce qu'il appelle avec tant de justesse les *mensonges architecturaux*, tels que les peintures imitant les marbres et les bois précieux.

Nous nous rallions sans réserves aux critiques exprimées par notre honorable collaborateur et, avec nous, tous nos confrères applaudiront à l'idée *révolutionnaire*, comme dit l'auteur de l'article que nous avons placé sous les yeux de nos lecteurs.

Mais je me permettrai de répondre quelques mots au début même de l'article de M. E. Leclercq, avant de reprendre en sous-œuvre l'étude critique qui en fait l'objet.

L'Emulation n'est pas un journal populaire; les architectes s'y adressent aux architectes: on s'y occupe surtout de l'art monumental. En son genre, c'est un organe académique et classique.

Nous ne pouvons laisser passer cette appréciation sans y répondre, sans essayer au moins d'en corriger la portée. En fondant notre journal, notre première préoccupation a été d'en faire un organe libre; nous avons voulu le débarrasser de toute espèce d'influence, car, dans notre esprit, il ne devait suivre qu'une règle: la recherche du vrai et ne devait viser qu'un but: le Progrès. C'eût été nous fourvoyer, dès lors, que de donner à *L'Emulation* cette tournure *académique* et *classique*, et nous aurions singulièrement manqué le coche en nous embarquant dans cette voie que nous voulions à tout prix éviter.

Nous nous sommes occupés beaucoup de l'art monumental, c'est vrai; mais nous avons songé à le faire d'une façon qui ne fût pas utile exclusivement aux architectes. Nous avons publié des monuments, mais à côté de ces planches nous avons donné des plans divers appartenant à un art qui n'est nullement monumental.

Telles sont nos planches d'habitations, de maisons de rapport, de maisonnettes de garde, etc. Toujours nous songions aux entrepreneurs, aux petits constructeurs et c'est surtout ce qui nous a conduits à publier ces planches de détails que beaucoup d'abonnés nous ont dit être très-utiles (ce en quoi elles remplissent complètement nos desirs).

Certes, nous aurions pu donner plus de ces maisons bourgeoises; nous aurions pu donner quelques types de distributions originales qui n'effarouchent pas les esprits timides ou dominés par la routine, en y joignant des façades simples et de bon goût. Mais il nous a semblé plus urgent de condenser dans notre publication les idées nouvelles, le goût de nos con-

— 20 —

temporaires au point de vue de l'art et de les communiquer à tous les architectes du pays.

Il était utile, avons-nous cru, de réagir au plus tôt contre le mauvais goût qui s'était emparé du public, mauvais goût qui devait passer de propriétaire à architecte; nous avons tâché (peut-être n'y avons-nous pas toujours réussi) de donner les types où nous reconnaissons des qualités sérieuses tant au point de vue du style et du caractère qu'à celui de la science architectonique.

Quant à inspirer messieurs les entrepreneurs et les petits bâtisseurs en leur donnant des plans tout faits de constructions bourgeoises, à distributions originales, à façades simples et de bon goût, nous croyons que ce ne serait pas atteindre le but que nous avons rêvé, ce serait le dépasser.

En effet, il y a déjà, dans l'esprit du public, beaucoup trop du maçon dans un architecte, et le discrédit dont pâtit notre profession est seul cause de la monotonie, du ridicule dont se plaignent honorablement correspondants; beaucoup de personnes ont cette conviction qu'il n'est pas nécessaire de confier à un architecte la construction de leurs habitations.

J'en appelle à tous mes collègues, j'en appelle à l'opinion générale, monsieur Leclercq. Tous vous diront que, bien souvent, à cette question: *Quel est votre architecte?* le propriétaire d'un ton aussi léger que convaincu: *Oh! je n'ai pas pris d'architecte; mon maçon qui est entrepreneur depuis dix ans, depuis vingt ans, a construit assez de maisons pour m'en faire une sans l'aide d'un architecte.*

Et alors! arrive-t-il quelque part un accident à une construction de ce genre, l'on s'écrie: *Oh! ces architectes!* Et après, quand il s'agit de régler les comptes, que de déboires, d'ennuis, de colères même qu'un architecte eût endossés, ô propriétaire!

Si vous vous servez d'un maçon, n'eût-il construit que depuis dix ans, il vous fera une maison comme il en a toujours construit, car il ne saurait imaginer autre chose; que nous lui donnions des plans types, originaux autant que l'on voudra, et il ira planter dans tous les coins de la ville, de la banlieue et peut-être dans le bourg le plus reculé, toujours et partout le même plan, la même façade, les mêmes pierres, les mêmes châssis, les mêmes portes et jusqu'au même nombre de charnières, de clous et de vis.

Serait-ce un progrès?

Nous croyons que la véritable marche à suivre est, pour nous, de contribuer au progrès de l'art architectural en faisant connaître à tous ce qui se fait de bien, de beau. Notre but doit être de nous éclairer autant que possible par la connaissance des œuvres de nos bons artistes, de donner à notre savoir et à celui de nos abonnés ce guide précieux de compositions généralement reconnues comme savantes au point de vue de l'art et du bon goût.

Cela ne nous empêchera pas d'être utiles aux entrepreneurs et aux constructeurs, du moins à ceux qui comprennent leur rôle et le nôtre dans l'art de construire; nous leur donnons et nous leur donnerons plus fréquemment, si nous le pouvons, les seuls documents qui les intéressent réellement: des notes, très-résumées, concernant les matériaux employés, nous

— 21 —

arrétant surtout aux matériaux que donne le sol belge; des bordereaux de prix des divers ouvrages du bâtiment; des plans avec façades d'habitations; enfin des détails qui les initieront à la façon de construire de nos architectes les plus renommés.

Nous voulons être utiles à la fois au point de vue de l'art et à celui de la technique de l'architecture; c'est-à-dire que notre point de départ est précisément cette division du travail que nous nous efforcerons toujours de faire admettre généralement et dans tous les cas: l'*architecte* conçoit, dirige et surveille; l'*entrepreneur* exécute.

Voilà évidemment le seul moyen d'arriver à un résultat sérieux, car il contient ces deux principes indispensables à toute organisation: l'ordre et la méthode, principes sans lesquels on n'arrive qu'à la confusion et à l'enraiment de l'activité dans le travail.

Mais en voilà assez sur ce sujet et revenons à nos moutons, c'est-à-dire à l'*abolition du plâtrage*.

Comme nous l'avons dit, nous nous rallions entièrement à la critique de M. Leclercq; nous ne reviendrons pas sur les faits qu'elle contient, si excellemment exprimés; nous nous contenterons d'exposer quelques chiffres qui permettront d'apprécier qu'au point de vue économique même, il y a intérêt à employer la brique appareillée et rejointoyée substituée à ce maigre et fragile revêtement en plâtrage.

Supposons l'emploi de matériaux de choix, tels que la brique de Mellet (près Fleurus).

Le parement, par mètre carré, revient à 8 francs environ. Le mode ancien (car il disparaîtra) coûte: parement de brique, fr. 1,80;—plâtrage à la chaux de Tournay, 0,80;—pour moulures, cordons, chambranles, etc., répartis sur la surface totale, 1,90;—peinture 0,80; soit fr. 5,30. Différence en moins fr. 2,70.

Or, tous les trois ans, la peinture des façades est à refaire, dont coût fr. 0,75 le mètre carré; ce qui fait qu'au bout de trois termes de trois ans, le prix par mètre carré de façade plâtrée devient aussi élevé que celui d'une façade construite en bonnes briques, appareillées pour rester apparentes.

Mais l'on m'objectera (ce qui est très-discutable) que le plâtrage empêche l'humidité de pénétrer dans les maçonneries, accident que la porosité des briques favorise, au contraire, d'une manière constante.

La brique de Mellet (et il en est bien d'autres) sont faites d'une terre choisie qui se rapproche de la terre du potier; son poids spécifique, la brique étant cuite, est d'environ 1^k.950; en outre, la face destinée à être en contact avec l'air a reçu, avant la dernière cuisson, un vernis à base métallique qui la rend inaccessible à l'humidité. Ce vernis conserve la teinte de la brique ou bien peut la modifier selon le désir de celui qui doit l'employer.

A tous les points de vue, il y a donc avantage à employer ce mode qui donnerait tant de cachet à nos constructions; en dix ans l'on a économisé en frais de peinture la dépense en plus de la construction.

Ce dernier argument devrait vous décider, ô spéculateurs, à moins que vous ne construisiez que pour douze ou quinze ans et alors!.....

Nous reviendrons d'une façon plus complète sur ce sujet dans un prochain numéro.

NOS EXCURSIONS

Notre dernière excursion a été très-intéressante : nous nous étions réunis, dans le but de visiter le château de M. Allard, à Uccle-lez-Bruxelles.

En franchissant la grille, nous entrons dans un parc qui, disons-le en passant, est dessiné avec goût, bien planté et très-soigneusement entretenu. Dans une des allées nous rencontrons en voiture Monsieur et Madame Allard, qui, devant s'absenter, s'excusent de ne pouvoir présider en personne à notre visite; des ordres ont d'ailleurs été donnés pour que tout nous soit montré jusqu'en ses moindres détails.

Dès l'entrée, on ne voit rien du château, ce n'est qu'après s'être avancé quelque peu qu'on l'aperçoit à droite, au détour d'une allée. Bâti sur une hauteur, à mi-côte d'une colline dont le pied est baigné par un étang, le château est admirablement situé, et son aspect très-pittoresque avec ses tourelles, ses toits élevés et ses nombreuses girouettes. Il est construit en pierres blanches sur fond de briquettes rouges, ensemble de tons des plus harmonieux. Notons, entre parenthèses, que c'est l'une des premières constructions de nos environs, où la pierre blanche, dite de France, ait été employée.

L'architecte, M. Cluysenaer, a traité son œuvre en style dit « de la Renaissance » dans le genre des châteaux construits dans le midi de la France.

La façade vers les étangs nous montre un corps de bâtiment principal composé de deux pavillons : celui de droite, de forme carrée, fait légèrement avant-corps, s'élève au-dessus du toit et se termine en tour. Celui de gauche, plus important, est flanqué à chaque angle de tourelles en encorbellement percées de petites arcades à jour formant balcons.

Les baies des fenêtres au rez-de-chaussée et à l'étage, sont encadrées de chambranles et de linteaux à crossettes ornés d'un motif central, genre de fenêtres très-goûtées par M. Cluysenaer et que l'on retrouve dans plusieurs de ses œuvres.

L'avant-corps central, l'entrée, comporte au rez-de-chaussée un portique à arcade surmontée d'un entablement et d'un appui : directement au dessus, deux arcades plus petites, formant fenêtres géminées, sont couronnées par un entablement et par une élégante lucarne Renaissance, le tout formant un ensemble de lignes des plus architectoniques.

On arrive à la terrasse au moyen de deux escaliers courbes disposés à chacune de ses extrémités, ainsi que par un escalier central. De cette terrasse on jouit d'un beau coup d'œil sur les environs. Tout en ajoutant au pittoresque, l'architecte, en bâtissant ainsi sur une hauteur, a satisfait à une précaution hygiénique indispensable, à savoir de mettre le bâtiment à l'abri des miasmes et des infiltrations du sol.

Nous pénétrons de plain-pied de la terrasse dans la grande salle à manger. Elle est très-spacieuse, haute de plafond et peut recevoir, au dire de l'intendant, deux cents convives. Cette longue pièce est divisée en trois travées, au moyen de colonnes supportant un entablement formant soffites.

Tout, jusqu'aux plus petits détails, dans la décoration comme dans l'ameublement, reste dans le style. En fait d'objet d'art, nous remarquons dans un angle une belle réduction du célèbre groupe du Laocoon.

Une large portière donne accès au salon, meublé avec luxe. De forme rectangulaire, il comprend toute la façade ouest. Dans l'axe de celle-ci un petit avant-corps circulaire permet d'étendre la vue sur les jardins. Au milieu de cet avant-corps nous admirons une belle statue de marbre blanc, une femme couchée, exécutée avec un fini et une pureté de galbe remarquables. On n'a pu nous renseigner ni sur le sujet ni sur le nom de l'auteur.

Le plafond de ce salon est décoré de voûtes en pénétration, enrichies d'ornements. La cheminée, opposée à l'avant-corps, en marbre blanc, est une belle étude de style interprétée par l'architecte. Sur le couronnement s'appuient deux statues en bronze grandeur nature. Devant les chenets, deux esclaves nègres, en marbre de diverses nuances, élèvent des flambeaux. Ce salon sert également de salle de billard, ainsi que nous l'indique ce meuble placé à droite.

On passe par la bibliothèque dans le vestibule faisant face à la salle à manger avec laquelle il communique au moyen d'une large porte vitrée. Au centre se dresse le grand escalier en marbre blanc. Une seule volée, droite entre deux murs ornés de rustiques, conduit au palier. Dans le mur opposé est pratiquée une

niche recevant une belle reproduction en plâtre du chef d'œuvre de Fraikin, *L'Amour captif*. Deux volées en retour atteignent l'étage. La rampe, en bois sculpté, se compose d'arcades rampantes séparées par des balustres. Un demi-jour est ménagé supérieurement dans la cage, au moyen de vitraux peints.

Un long couloir donne accès aux diverses pièces composant les appartements privés. Rien à remarquer comme décoration, beaucoup de coquetterie dans l'ameublement, mais il est regrettable, pour une maison de campagne où il faut beaucoup d'air, et qui n'a pas besoin d'être chauffée, que les pièces aient si peu d'élévation, environ 3 m. 50. On voit que l'étage a été sacrifié au rez-de-chaussée.

Par un escalier dérobé nous redescendons au rez-de-chaussée, dans le fumoir, qui est très-cossu. Les parements du mur sont revêtus de boiseries sculptées, en ébène, jusqu'à mi-hauteur de plafond. Nous retournons dans la salle à manger, où une surprise nous était ménagée : pendant que nous parcourions les appartements, une table avait été dressée, et une excellente collation, à laquelle préside la plus franche animation, nous est offerte.

M. Allard, dont l'amabilité et la courtoisie sont bien connues, avait voulu témoigner, une fois de plus, par cette cordiale réception, la sympathie que lui inspire l'étude des beaux-arts, façon de les encourager, au moins tout aussi efficace, que mainte société, instituée dans ce but. Nous sommes persuadés que cet épisode n'aura pas été le moins attrayant de l'excursion.

Nous quittons ensuite le château et nous parcourons le parc, les serres chaudes et tempérées, où l'on nous montre un curieux système d'arrosage en pluie artificielle, la vacherie dont nous admirons l'éclatante propreté, la faisanderie, la volière, etc.

On le voit, rien n'a été négligé pour procurer aux propriétaires de céans tout le confort désirable. Un gazomètre a été établi par M. l'ingénieur Somzée, aux confins du parc, pour l'éclairage du château et de ses dépendances.

Nous nous acheminons ensuite à travers le verger vers la demeure de M. Crabbe, attenante à la précédente propriété.

Construit d'après les plans du même architecte, ce château est, en proportions réduites, ce qu'est le premier. La dénomination de « maison de campagne » lui conviendrait mieux. Ce sont les mêmes éléments, le même style, les mêmes matériaux. L'intérieur ne présente rien de particulier, la décoration, exécutée par M. Charles Albert, est des plus simples. Quoi qu'il en soit, la visite de cette maison de campagne nous a beaucoup intéressés, et nous souhaitons en finissant voir se renouveler ce genre d'excursions, le plus souvent possible, persuadés de l'heureuse influence qu'elles exercent sur la Société, en procurant à ses membres un double avantage : « s'amuser et s'instruire. »

Chronique des Travaux.

LE NOUVEL HOTEL DES POSTES élevé suivant les plans et sous la direction de M. l'architecte De Curte, est aujourd'hui entièrement débarrassé des échafaudages qui enveloppaient la façade, et l'œuvre fait réellement sensation, c'est-à-dire que les passants s'arrêtent nombreux devant cette construction.

Les avis sont partagés quant au mérite de cette œuvre architecturale; elle a des admirateurs, mais elle a aussi des détracteurs, et l'on va même jusqu'à discuter la réputation acquise par l'architecte auteur de cette construction.

Nous regrettons vivement de ne pouvoir nous ranger parmi les admirateurs de l'Hôtel des Postes, car M. l'architecte De Curte a donné déjà des preuves d'un talent remarquable, et pour ceux qui s'occupent d'architecture et qui connaissent ses œuvres, la réputation de l'artiste n'est pas surfaite. Mais dans la composition de la façade de l'Hôtel des Postes, l'inspiration n'a pas été heureuse, et dans l'exécution même de l'œuvre nous trouvons une véritable exécution.

Nous avons été péniblement surpris en présence de cet inextricable fouillis d'ornements de toute espèce qui courent, descendent, montent, se détruisent mutuellement, produisent une douloureuse fatigue de l'œil qui, à travers ces buissons touffus, cherche la pensée et les lignes architecturales.

L'auteur de cette œuvre semble avoir voulu lui donner un caractère d'élégance et de richesse, mais le but a été dépassé et le résultat obtenu n'est nullement heureux. Nous dirons cependant que quelques détails, quelques motifs sont d'un bon style et leur application raisonnée.

Mais dans une œuvre de cette importance nous aurions aimé plus de grandeur dans les éléments et une sage sobriété dans la décoration; jamais la sculpture ornementale n'a et ne doit jouer un rôle aussi prépondérant dans une composition architecturale; l'artiste ne doit l'employer que comme complément, comme accessoire, et non dans le but d'accroître le caractère esthétique de sa composition et encore

bien moins dans le but de compléter les lignes architectoniques.

Il ne faut pas non plus perdre de vue qu'en architecture le caractère de solidité, de stabilité ne peut être perdu de vue sous peine de détruire complètement et l'unité et l'harmonie.

L'auteur lui-même de cette œuvre semble avoir compris d'ailleurs que les masses de la façade manquaient de grandeur et de pondération dans les éléments, manquaient surtout de ce quelque chose qui attire l'œil du spectateur au centre de gravité des masses, car il a complété la partie centrale par un couronnement énorme qui n'inspire qu'un sentiment : la crainte.

NÉCROLOGIE

La Société Centrale d'Architecture de Belgique a perdu son président d'honneur, l'honorable et universellement regretté M. J. M. G. Funck, premier échevin de la ville de Bruxelles et représentant de l'arrondissement.

C'est une perte sensible pour notre jeune association qui avait trouvé en M. Funck un protecteur dévoué et convaincu; nous avions pu à diverses reprises apprécier toute la bienveillance et l'amabilité de ce caractère sympathique qui le fait regretter de tous ceux qui l'ont connu.

Notre président d'honneur n'était âgé que de cinquante-cinq ans; tout faisait espérer qu'il nous serait conservé longtemps encore, aussi cette mort si prompte a-t-elle rendu encore plus sensible le coup qui nous a frappés.

Nous apprenons aussi la mort de l'architecte A. Payen, ingénieur principal à l'Administration des Chemins de fer de l'Etat (service des Bâtimens), et membre de l'Académie de Belgique.

M. A. Payen a été, depuis la mort de M. Suys, professeur de composition à l'Académie royale de Bruxelles, fonctions que son âge avancé l'avait forcé d'abandonner l'an dernier; il fut alors nommé professeur émérite et admis à la retraite.

L'artiste que nous venons de perdre était très-estimé, tant pour son caractère et son amabilité que pour sa science incontestable. On lui doit divers travaux importants parmi lesquels nous citerons les gares de Gand et de Bruxelles-midi.

Son enseignement à l'Académie des Beaux Arts de Bruxelles a été la continuation de celui de feu M. Suys; il tendait surtout à inculquer l'amour et la connaissance parfaite de l'art classique; ses élèves sont très-nombreux et il en est parmi eux qui ont aujourd'hui une certaine réputation.

FAITS DIVERS

La Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut ouvre un concours; parmi les divers sujets indiqués par le programme nous remarquons : *Etudier l'architecture dans les monuments et les maisons particulières de la ville de Mons jusqu'au XVIII^e siècle.*

Les manuscrits doivent être remis franco chez M. le Président de la Société, rue des Compagnons, 21, à Mons, avant le 31 décembre prochain; la prime qui sera remise à l'auteur du mémoire couronné consiste en une médaille d'or.

Les Architectes de la capitale viennent de se réunir dans le but de fonder une chambre; déjà diverses mesures ont été prises et le bureau a été constitué. Il est composé comme suit :

Président. M. Henri Beyaert; Vice-président. M. V. Jammaer, Secrétaire. M. Bordiau; Membres. MM. Flanneau, Janlet, Maquet, Parloes, Roussel, Seghers et Trapeniers. Cette commission est chargée, par l'assemblée, de préparer les statuts et règlement dont le projet sera discuté dans une prochaine séance.

Namur. Le Cercle artistique et littéraire de Namur organise pour le 1^{er} juillet prochain sa 3^e exposition internationale des Beaux Arts.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Jules Trepagne, secrétaire des expositions des Beaux Arts, à Namur.

Société des employés de travaux. Sous ce titre vient d'être fondée à Bruxelles une association mutuelle philanthropique des employés de travaux de l'agglomération bruxelloise.

Cette association a pour but :

1^o De venir en aide à ceux de ses membres qu'une maladie ou un accident obligerait de suspendre leur travail;

2^o D'assurer, aux frais de la Caisse de l'Association, aux membres malades le droit aux soins de médecins et à l'obtention de médicaments.

3^o De pourvoir aux frais des funérailles des membres qui viendraient à décéder;

4^o De faciliter à la veuve et aux enfants mineurs des membres, les moyens de se créer une subsistance honnête avec l'aide d'une subvention collective;

5^o De créer un bureau de correspondance et de renseignements afin de faciliter l'obtention d'un emploi aux membres accidentellement sans travail. — Comme on le voit par l'extrait ci-dessus des Statuts de l'Association nouvelle, le but en est éminemment utile et digne de toutes les sympathies et tous les encouragements.

Le Bureau définitif a été constitué; il a pour président M. Vanden-Brugge, inspecteur des travaux de la ville, et pour secrétaire, M. Edmond Puyenbroeck; le siège de l'association se trouve Place du Palais de Justice, 4.